

275M

DEPOSÉ LE :
14 SEP. 2007
GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
REQUÊTE déposée sous le n° 0701989

**Requête conjointe à Monsieur le
Président du Tribunal de commerce de NANTERRE**

Le soussigné, Monsieur Fabrice ROUX, agissant en qualité de :

Président Directeur Général de la société COHERIS, société anonyme au capital de 2 245 230 €, ayant son siège social 40 rue de l'Est 92 774 Boulogne-Billancourt Cedex, dont le numéro d'identification est 399 467 927 RCS NANTERRE,

2000 B 2982

Ci-après dénommée « la société Absorbante »,

Et

Président Directeur Général de la société SPAD, société anonyme au capital de 225.000 €, ayant son siège social 63 boulevard de Ménilmontant 75011 Paris, dont le numéro d'identification est 478 173 644 RCS Paris,

Ci-après dénommée « la société Absorbée »,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

En vue de rationaliser la structure du groupe auquel la société COHERIS et SPAD appartiennent, il est envisagé une restructuration interne au groupe par voie d'une fusion - absorption au terme de laquelle la société COHERIS absorbera la société SPAD détenue actuellement à hauteur de 99,02% du capital.

1 – Présentation de la société Absorbée

La Société SPAD, société anonyme au capital de 225.000 €, ayant son siège social 63 boulevard de Ménilmontant 75011 Paris, dont le numéro d'identification est 478 173 644 RCS Paris.

La Société SPAD, fait appel public à l'épargne et ses titres sont admis au Marché Libre de la Bourse de Paris depuis septembre 2006.

Activité :

FR

- Conseil pour les affaires et la gestion.

Chiffre d'affaires 2006 : 1 635 588 €

Chiffre d'affaires 1er semestre 2007 : 1 132 255 €

Capital : 225 000 €

Capitaux propres au 30/06/2007 : 556 701 €

Effectifs au 30/06/2007 : 12

Les commissaires aux comptes sont :

- commissaire aux comptes titulaire : COMAIX SARL dont le siège social est Parc ACTIMART ZI LES MILLES – 13 851 AIX EN PROVENCE Cedex 3
- commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Philippe CAVAILLES, demeurant 54, Pas des enfants du paradis – 92 100 BOULOGNE – BILLANCOURT.

2 – Présentation de la société Absorbante

La Société COHERIS, société anonyme au capital de 2 245 230 €, ayant son siège social 40 rue de l'Est 92 774 Boulogne-Billancourt Cedex, dont le numéro d'identification est 399 467 927 RCS NANTERRE.

La société COHERIS fait appel public à l'épargne et ses titres sont admis au Nouveau Marché de la Bourse de Paris depuis le 30 juin 1999.

Activité :

- Réalisation de tous travaux informatiques,
- Conception, réalisation, distribution de logiciels et progiciels,
- Réalisation de systèmes clef en main et intégration de systèmes.

Chiffre d'affaires 2006 : 16 267 529 €

Chiffre d'affaires 1er semestre 2007 : 7 303 055 €

Capital : 2 245 230 €

Capitaux propres au 30/06/2007 : 22 226 011 €

Effectifs au 30/06/2007 : 142

Les commissaires aux comptes titulaires sont :

- Société E.R.E.C. ASSOCIES dont le siège est 55, Boulevard Lannes – 75 116 PARIS
- Société MAZARS & GUERARD dont le siège social est 61, Rue Henri Regnault – Tour Exaltis – 92 400 COURBEVOIE

Les commissaires aux comptes suppléants sont :

- Monsieur Guillaume POTEL demeurant Tour Framatome – Cedex 16 – 92 084

FA

PARIS LA DEFENSE 6

- La société FIGESTOR dont le siège social est 9, Avenue Bugeaud – 75 116 PARIS

3 - Évaluation des apports

L'actif net apporté s'élèvera à 556 701 €.

La fusion sera réalisée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007, date de début de l'exercice en cours de la société COHERIS et de la société SPAD.

En conséquence de quoi

Le requérant a l'honneur de vous adresser une requête conjointe, afin de demander qu'il vous plaise de bien vouloir désigner un commissaire unique, qui agira en qualité de commissaire aux apports et à la fusion, au titre de l'opération de fusion entre la société COHERIS et la société SPAD par absorption de la première par la seconde, et ayant pour mission d'en faire le rapport dans les termes de l'article L. 236-10 du code de commerce, et d'établir le rapport prévu à l'article L. 225-147 dudit code.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Nanterre,

Le 03 septembre 2007

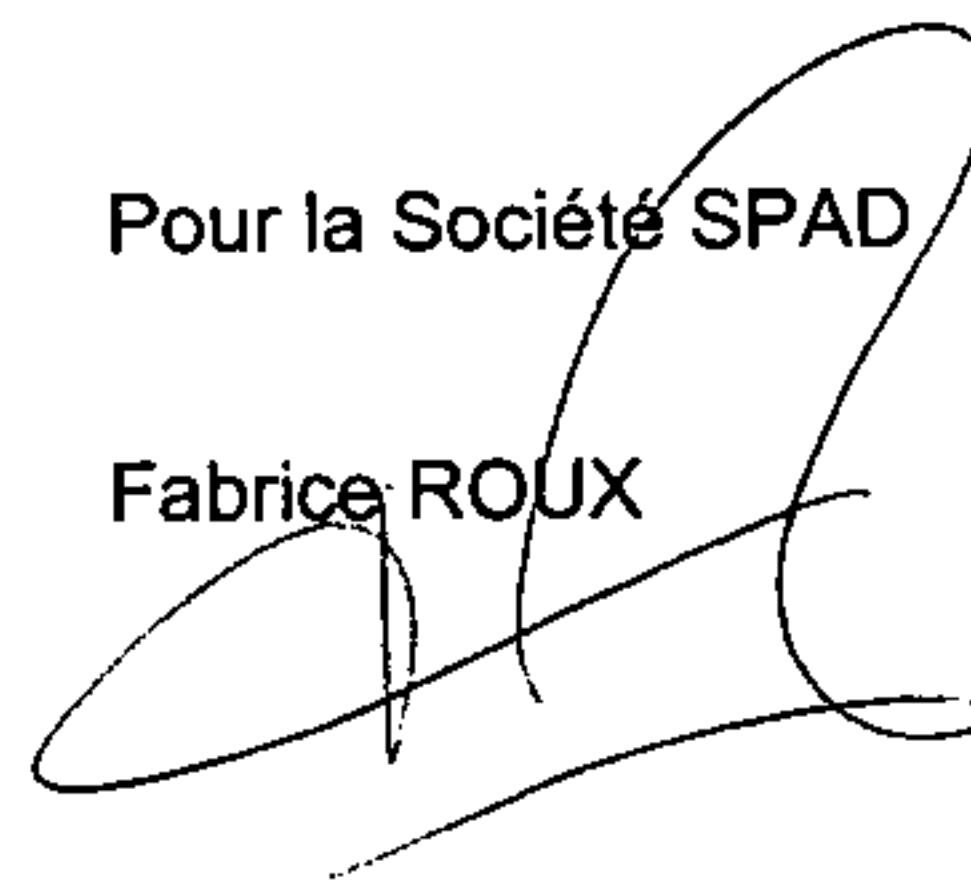
Pour la société Coheris

Fabrice ROUX



Pour la Société SPAD

Fabrice ROUX



ORDONNANCE

2007O01989

Nous, Président du Tribunal de commerce de NANTERRE,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Nommons *Monsieur J. de W. de W. de W.*
71 bis rue Tesson de R. Fontaine
78 000 Versailles
en qualité de *Monsieur William Stahum*
4 Av Hoche
75008 Paris

- Commissaire à la fusion et/ou à la scission et/ou aux apports et/ou à la transformation et s'il y a lieu, aux avantages particuliers
- Commissaire chargé d'apprécier la valeur d'un ou plusieurs biens dans le cadre de l'article L 225-101 du Code de Commerce
- Commissaire chargé de vérifier l'actif et le passif dans le cadre de l'article L 228-39 du Code de Commerce

Disons que le (ou les) commissaire(s) ci-dessus désigné(s) nous fera (ont) parvenir une attestation d'indépendance et d'impartialité pour exécuter sa mission (modèle enjoint). La présente nomination ne prendra effet qu'à dater de la délivrance de ce document.

Disons qu'en outre, cette attestation sera jointe au rapport du (des) commissaires(s).

Disons que le (ou les) commissaire(s) désigné(s) pourra (ont) se faire assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son (leur) choix dans l'accomplissement de sa (leur) mission.

Disons que le(s) commissaire(s) désigné devra (devront) nous soumettre le montant de se (leurs) honoraires avant de les percevoir, en justifiant de l'accord écrit préalable des sociétés concernées, accord qui devra nous être joint à la requête en fixation de la rémunération.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à NANTERRE, le *13 - 9 - 07*
J.B. DRUMMEN



[Handwritten signature]
1